

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## DES PARTENAIRES LOCAUX ENGAGÉS DANS L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



L'Université de Strasbourg, le Crous de Strasbourg, la MGEL et Vitalliance renouvellent leur partenariat pour améliorer l'accès au logement et aux services de la vie quotidienne des étudiants en situation de handicap de l'Université de Strasbourg.

Cette convention quadripartite sera signée **lundi 27 mai 2019 à 11h** à l'**Université de Strasbourg Campus Esplanade, bâtiment le Nouveau Patio, salle S 0-01 rdc, 20 A rue René Descartes, 67000 Strasbourg**

### ● UNE CONVENTION NOVATRICE, SANS ÉQUIVALENT

Cette collaboration initiée en 2015 vise à accompagner les étudiants en situation de handicap essentiellement sur la thématique du logement, grâce à l'offre de services des partenaires facilitant l'accès aux résidences gérées par le Crous de Strasbourg et la MGEL.

En effet, le logement ne doit pas être un frein aux parcours de formation, d'études, d'emploi et plus largement à l'autonomie des jeunes. Ce partenariat traduit le souhait des parties de mobiliser des solutions nouvelles et d'améliorer les conditions d'accès du logement pour tous les jeunes en situation de handicap.

### ● LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT

L'Université de Strasbourg, le Crous de Strasbourg, la MGEL et Vitalliance s'engagent à travailler sur **4 axes principaux** afin de permettre :

- **l'adaptation des logements** gérés par le Crous de Strasbourg et la MGEL aux besoins spécifiques de l'étudiant en situation de handicap
- **l'optimisation de l'accompagnement dans la vie quotidienne**
- le **financement du logement** d'un auxiliaire de vie sociale accompagnant l'étudiant
- **l'anticipation des demandes** des jeunes et une meilleure gestion des demandes via une information fluide et transparente.

Certains étudiants lourdement handicapés ont besoin d'un auxiliaire de vie sociale (AVS) présent jour et nuit pour les accompagner dans leurs actes de vie quotidiens. Pour organiser matériellement cette présence, un logement proche de celui de l'étudiant doit être mis à disposition de l'AVS. Ce dispositif représente un surcoût important pour les familles.

Ainsi, l'Université de Strasbourg et la MGEL via son Fonds de dotation se proposent de prendre en charge le coût du logement complémentaire.

## ● DES PARTENAIRES ENGAGÉS

**L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG** à travers le Service de la Vie Universitaire et sa mission handicap, propose un dispositif d'accueil et d'accompagnement spécifique pour permettre aux étudiants en situation de handicap de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, elle met en place les aides et les aménagements adaptés en conseillant les jeunes dans l'élaboration de leur projet d'études ou professionnel. Elle renforce ainsi sa volonté de mener une politique inclusive en faveur des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur, conformément à la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et à la signature de la charte université-handicap (2007 et 2012).

**Le Crous de Strasbourg** a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants ou des élèves des établissements d'enseignement supérieur, publics ou privés. Acteur à part entière de la mise en œuvre des politiques de vie étudiante, il contribue à la réussite de tous les étudiants en leur assurant des conditions de vie satisfaisantes tout au long de leurs études. Il a, par ailleurs vocation à les accompagner dans leurs projets, et à favoriser leur épanouissement. Il s'appuie en cela sur le dispositif des aides sociales qui représente le levier essentiel de son action, et qui est complété par la restauration et surtout le logement qui constitue le cœur de son métier. Les missions du Crous s'axent sur sept pôles : bourses, logement, restauration, action sociale, mission internationale, action culturelle, emploi étudiant.

**VITALLIANCE** a créé, il y a 12 ans, un service d'accompagnement moderne avec une offre sur-mesure, dispensée 7j/7, 24h/24 par 2 000 intervenant(e)s très qualifié(e)s, recruté(e)s en fonction de leur savoir-faire et profil psychologique. Après avoir ciblé les besoins de ses clients, Vitalliance met tout en œuvre pour offrir un service complet, de qualité avec une mise en place rapide des missions.

C'est ce qui permet aujourd'hui aux équipes de l'agence Vitalliance à Strasbourg d'accompagner des projets comme celui-ci, en mettant à profit son expertise pour proposer des solutions adaptées aux étudiants qui le souhaitent.

**LA MGEL**, Mutuelle Générale des Etudiants de l'Est, développe des relations de partenariat visant à faciliter la vie des étudiants au quotidien. Acteur majeur de la vie étudiante depuis 70 ans, la MGEL gère la santé des jeunes inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des régions Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne. Elle propose une gamme de complémentaires santé et développe de nombreux services aux étudiants (assurance, service logement, prévention santé, réductions et avantages dans la vie quotidienne, les loisirs). Par le biais de son Fonds d'Amélioration de la Vie Etudiante, elle finance des projets solidaires à destination des étudiants du Grand Est dans les domaines de la santé, logement, mobilité et vie étudiante.

La volonté commune de ces différents acteurs est de conjuguer des actions favorisant le parcours d'études des étudiants handicapés inscrits à l'Université de Strasbourg, en intégrant les besoins spécifiques, les demandes personnalisées et en complétant les dispositifs existants là où ils sont insuffisants pour répondre à des problématiques particulières.

La convention sera signée le lundi 27 mai 2019 à 11h à l'Université de Strasbourg sur le campus de l'Esplanade, Nouveau Patio, 20a rue René Descartes à Strasbourg, salle S0-01, en présence de Michel DENEKEN, Président de l'Université de Strasbourg, Lina RUSTOM, Directrice Générale du Crous, Amandine THEVENET, Directrice Régionale de Vitalliance et Cédric CHEVALIER, Directeur de la MGEL.

### CONTACTS PRESSE :

Christine Guillot  
Attachée de presse  
03 68 85 14 36  
06 80 52 01 82  
christineguillot@unistra.fr

Yaël Roos  
Responsable communication  
03 88 21 28 40  
06 75 05 32 20  
yael.roos@crous-strasbourg.fr

Livia Tardivo  
Monet Communication  
01 47 05 09 08  
07 81 87 65 30  
Livia.tardivo@monetcom.com

Cédric CHEVALIER  
Directeur de la MGEL  
03 83 30 87 96  
06 75 40 08 84  
cedric.chevalier@mgel.fr